

# BNP PARIBAS FORTIS FUNDING (LU) COUPON PLUS NOTE 2018/3



Document promotionnel



**BNP PARIBAS  
FORTIS**

La banque et l'assurance d'un monde qui change

## Obligation structurée



6 ans et demi



Droit au remboursement à 100% à l'échéance



6 coupons variables compris entre 2% et 7,50% (brut)



Profil conservateur à neutre



La **BNP PARIBAS FORTIS FUNDING COUPON PLUS NOTE 2018/3** (en abrégé **BP2F COUPON PLUS NOTE 2018/3**) est un instrument de dette émis par BNP Paribas Fortis Funding (LU) et garanti par Fortis Banque SA. En y souscrivant, vous prêtez de l'argent à l'émetteur qui s'engage à le rembourser à l'échéance. En cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du garant, vous risquez donc de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de ne pas retrouver le montant investi à l'échéance.

La **BP2F COUPON PLUS NOTE 2018/3** est destinée aux investisseurs à même d'évaluer, au regard de leurs connaissances et de leur expérience, les avantages et les risques d'investir dans cet instrument complexe, notamment via une familiarisation avec les actions du panier et les taux d'intérêt.

### Principales caractéristiques

- ✓ Maturité de 6 ans et demi.
- ✓ Droit au remboursement à 100% du capital à l'échéance, sauf en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du garant.
- ✓ Droit à 6 coupons compris entre 2% et 7,50% (brut) en fonction de l'évolution d'un panier de 20 actions internationales.
- ✓ Profil d'investisseur: conservateur à neutre.

### Six coupons compris entre 2% et 7,50% (brut)

La **BP2F COUPON PLUS NOTE 2018/3** donne droit à la distribution de 6 coupons variables, compris entre un minimum de 2% et un maximum de 7,50% (brut). Les cinq premiers coupons sont annuels. Le sixième est distribué à l'échéance, après une période de 18 mois (ramené sur base annuelle, le taux de ce coupon est compris entre 1,33% et 4,93%).

Le montant de chaque coupon sera déterminé par la performance d'un panier constitué de 20 actions internationales (voir processus de sélection en page 2).

A chacune des 6 dates d'observation, l'**évolution de chaque action** du panier sera calculée par rapport à son niveau de départ, fixé une fois pour toutes à l'émission.

- Si l'action est restée stable ou a progressé, on lui attribue **d'office une hausse de 7,50%**.
- Si l'action a reculé, sa baisse effective n'est prise en considération **que jusqu'à -25%**.

L'**évolution du panier** sera égale à la moyenne des

20 performances ainsi calculées et déterminera le taux brut du coupon distribué. Toutefois, si elle se révèle inférieure à 2% ou négative, le coupon distribué sera néanmoins de 2% (brut).

Performance réelle d'une action	Performance retenue pour cette action
-50%	-25%
-18%	-18%
-3%	-3%
0%	7,50%
4%	7,50%
20%	7,50%



### Comment souscrire?

Le présent document est rédigé dans le cadre d'une offre publique en Belgique. Les restrictions de vente sont reprises dans le Prospectus.

**La période de souscription court du 15 octobre à 9 h au 14 novembre 2011 à 16 h.**

Une clôture anticipée est toutefois possible dans certaines circonstances telles que décrites dans le Prospectus.

### Pour en savoir plus ou pour souscrire:



aux guichets de toute **agence BNP Paribas Fortis**



via **Phone banking** (au 02 433 40 32)



via **PC banking** et sur le site [www.bnpparibasfortis.be/emissions](http://www.bnpparibasfortis.be/emissions)

## Trois scénarios du calcul du coupon

Donnés à titre purement illustratif du mode de calcul du coupon, les trois scénarios suivants sont purement théoriques et ne préjugent pas de la performance future du panier d'actions. Ils ne constituent en aucune manière une garantie quant au coupon effectivement distribué.

Coupon maximal	Coupon intermédiaire	Coupon minimal
Les 20 actions du panier ont toutes enregistré une performance nulle ou positive au terme de la période d'observation. L'évolution du panier est donc égale à 7,50%.	L'évolution du panier au terme de la période d'observation est comprise entre 2% et 7,50%.	L'évolution du panier au terme de la période d'observation est inférieure à 2% ou négative.
Le coupon brut pour cette période est de <b>7,50%</b> .	Le coupon brut pour cette période est <b>égal à l'évolution du panier</b> .	Le coupon brut pour cette période est néanmoins de <b>2%</b> .

## 20 actions triées sur le volet

L'univers au sein duquel les analystes du Private Banking de BNP Paribas Fortis ont choisi les 20 actions qui composent le panier est le fruit d'une **approche de type "value"**. Les actions sont en effet sélectionnées sur la base d'une analyse de leurs fondamentaux, qui permet d'identifier les actions présentant des valorisations attrayantes. Mais une bonne valorisation n'est pas tout. Pour intégrer l'univers d'investissement, les entreprises doivent aussi montrer une bonne solvabilité et faire preuve d'une certaine constance dans leurs résultats financiers.

En résumé, pour intégrer l'univers d'investissement, les actions doivent répondre à une série de **critères objectifs**, largement utilisés dans le monde de l'investissement, portant sur:

- 1. la valorisation:** l'action doit présenter un cours attrayant et bénéficier d'une recommandation positive (acheter) ou neutre (conserver);
- 2. la solvabilité:** l'entreprise doit être capable de supporter sa dette et les coûts liés à celle-ci;
- 3. la stabilité:** pour chacune des 10 dernières années, l'entreprise doit avoir réalisé un cash-flow positif et avoir distribué un dividende (il est à noter que la BP2F Coupon Plus Note 2018/3 ne donne pas droit au paiement de ces dividendes).

La sélection des actions composant l'univers d'investissement ne répond par contre à aucune stratégie d'allocation régionale ou sectorielle.

Un document explicitant les critères de sélection des actions peut être obtenu sur simple demande dès le début de la période de souscription.

### Panier des 20 actions

Entreprise	Pays	Secteur
AstraZeneca plc	Grande-Bretagne	Soins de santé
AT&T Inc.	États-Unis	Télécoms
Baker Hughes Inc.	États-Unis	Énergie
Chevron Corp.	États-Unis	Énergie
Deutsche Post AG	Allemagne	Poste & Logistique
Exxon Mobil Corp.	États-Unis	Énergie
Groupe Danone SA	France	Consommation
Kon. Philips Electronics NV	Pays-Bas	Industrie
Michelin SCA	France	Equipem. automobile
Novartis SA	Suisse	Soins de santé
PetroChina Co Ltd	Chine	Énergie
Rio Tinto plc	Grande-Bretagne	Matériaux de base
Saint-Gobain	France	Construction
Samsung Electronics Co Ltd	Corée du Sud	Technologie
SK Telecom Co Ltd	Corée du Sud	Télécoms
Tesco plc	Grande-Bretagne	Services
Total SA	France	Énergie
UnitedHealth Group Inc.	États-Unis	Santé publique
Vallourec SA	France	Industrie
Wellpoint Inc.	États-Unis	Santé publique

Vous trouverez dans les Final Terms plus d'informations sur les actions du panier (entre autres leurs codes ISIN et les places de cotation).

Les analystes du Private Banking estiment qu'en répondant à ce processus de sélection rigoureux, les 20 entreprises qu'ils ont choisies pour composer le panier devraient enregistrer de bons résultats et voir leurs cours boursiers s'apprécier sensiblement dans l'hypothèse d'un redressement des marchés d'actions. Et dans le cas où ceux-ci resteraient sous pression, elles seraient mieux armées que les autres pour résister à une tendance baissière.



## Pour quel investisseur?

La distribution régulière de coupons et le droit au remboursement à 100% du capital à l'échéance font de la BP2F COUPON PLUS NOTE 2018/3 un placement destiné à l'investisseur présentant un **profil conservateur à neutre**. Il peut également convenir pour des portefeuilles diversifiés répondant à un autre profil.

Plus d'informations sur les profils de risque sur [www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer](http://www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer) > Plan par étapes.

## Le pour et le contre...

Avantages	Risques
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Droit au remboursement à 100% du capital à l'échéance</b>, sauf en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du garant.</li> <li>• <b>Distribution de 6 coupons variables</b> d'au minimum 2% (brut) et pouvant grimper jusqu'à un maximum de 7,50% (brut) en fonction de l'évolution du panier d'actions. Le rendement actuariel brut sera donc compris entre un minimum de 1,52% et un maximum de 6,60%.</li> <li>• Instrument financier permettant de <b>tirer parti d'un éventuel redressement des marchés boursiers, même modéré</b>, sans avoir à investir directement en actions.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Risque de crédit</b>: en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du garant, l'investisseur supporte le risque de ne pas retrouver son capital à l'échéance.</li> <li>• <b>Risque de contre-performance</b>: l'investisseur risque d'obtenir un rendement inférieur à celui d'un investissement sans risque en cas d'évolution adverse des actions constituant le panier.</li> <li>• <b>Risque de liquidité</b>: bien que ces obligations structurées soient cotées sur la Bourse de Luxembourg, rien ne garantit le développement d'un marché actif permettant leur négociation. Le marché peut s'avérer limité et peu liquide. L'investisseur qui voudrait vendre ses titres avant l'échéance devra donc les vendre au prix du marché, qui pourrait être inférieur à leur valeur nominale.</li> <li>• <b>Risque de marché</b>: le cours de ces obligations structurées peut fluctuer en fonction de différents facteurs tels que la santé financière de l'émetteur et l'évolution générale des taux d'intérêt.</li> </ul>



## Prospectus

Les investisseurs sont invités à lire attentivement le Prospectus et à considérer la décision d'investir dans ces obligations structurées à la lumière de toutes les informations qui y sont reprises et, plus particulièrement, des informations mentionnées dans la section "Facteurs de risque".

Le **Prospectus** est constitué

- du **prospectus de base**, daté du 17 juin 2011 et approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) au Luxembourg,
- et des **Final Terms** datées du 14 octobre 2011.

Ces deux documents, rédigés en anglais, ainsi qu'un résumé en français du prospectus de base sont disponibles dans toute agence BNP Paribas Fortis, sur simple appel au 02 433 40 32 et sur le site [www.bnpparibasfortis.be/emissions](http://www.bnpparibasfortis.be/emissions).

Les investisseurs peuvent également consulter notre "Brochure d'information – Instruments financiers" disponible en agence ou sur le site [www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer](http://www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer) > Infos utiles > MiFID.

Sur base de toutes ces informations, il leur est conseillé de vérifier si cet investissement est approprié compte tenu, notamment, de leurs propres connaissances et expérience en matière financière, de leurs objectifs d'investissement et de leur situation financière. En cas de doute, ils sont invités à consulter un conseiller en placements de BNP Paribas Fortis.

# Principales caractéristiques de cette émission



Description

**Émetteur:** BNP Paribas Fortis Funding (en abrégé "BP2F"), filiale luxembourgeoise de Fortis Banque SA.

**Garant:** Fortis Banque SA.

**Rating (perspective) du garant:** A1 (stable) chez Moody's, AA (négative) chez Standard & Poor's et A+ (stable) chez Fitch.

Un rating est donné à titre purement indicatif et ne constitue pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de l'émetteur. Il peut être suspendu, modifié ou retiré à tout moment par l'agence de notation.

## Titres

- Valeur nominale: 1.000 EUR.
- Montant de l'émission: minimum 1 million EUR et maximum 50 millions EUR.
- Code ISIN: XS0686487777 - Série 732.
- Titres au porteur non subordonnés, représentés par un titre collectif et régis par le droit anglais.
- Cotation: Bourse de Luxembourg.
- Sous-jacent: panier de 20 actions internationales (voir liste et explications de la sélection en page 2).



Risque

Les principaux risques que présente cette obligation structurée sont décrits en page 3.



Profil d'investisseur

Sur la base des critères établis par BNP Paribas Fortis, cette obligation structurée est destinée à l'investisseur présentant un profil de risque **conservateur à neutre**. Elle peut néanmoins convenir pour des portefeuilles diversifiés répondant à un autre profil.



Durée

**Date d'émission et de paiement:** 21 novembre 2011.

**Prix d'émission:** 102% de la valeur nominale.

**Date d'échéance:** 21 mai 2018, soit une durée de 6 ans et demi.

**Prix de remboursement:** droit au remboursement à 100% de la valeur nominale à l'échéance, sauf en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du garant.



Rendement

- **Droit à 6 coupons variables, compris entre un minimum de 2% et un maximum de 7,50% (brut)** en fonction de l'évolution d'un panier de 20 actions internationales (voir explications du mode de calcul du coupon en page 2).
- Le rendement actuariel brut sera compris entre un minimum de 1,52% et un maximum de 6,60%.
- Dates de distribution des coupons: 21 novembre 2012, 21 novembre 2013, 21 novembre 2014, 23 novembre 2015, 21 novembre 2016 et 21 mai 2018.
- Valeur initiale des actions: cours de clôture du 15 novembre 2011.
- Valeurs intermédiaires et finale des actions: 7 novembre 2012, 7 novembre 2013, 7 novembre 2014, 9 novembre 2015, 7 novembre 2016 et 8 mai 2018.



Frais

## Frais

- **Service financier:** gratuit auprès de l'agent payeur BNP Paribas Fortis en Belgique.
- **Conservation en compte-titres:** gratuite en Compte-titres BNP Paribas Fortis.

## Commissions

**Commission payée par l'investisseur:** commission de placement de 2% à charge de l'investisseur particulier, non récurrente, comprise dans le prix d'émission et donc payable d'avance par l'investisseur particulier au distributeur.

**Autres commissions, comprises dans la valeur de l'obligation structurée et donc dans le prix d'émission:** pour information, des commissions relatives à cette émission sont payées par l'émetteur et/ou par la contrepartie de l'émetteur qui couvre le dérivé compris dans l'obligation structurée. Ces commissions se subdivisent comme suit:

- une commission au titre de la distribution et à titre d'apporteur d'affaire de maximum 1% récurrente et payable annuellement au distributeur;
- une commission de structuration de 0,05%, non récurrente et payable à la date d'émission au dealer (voir Final Terms du 14 octobre 2011) de l'obligation structurée.



Fiscalité

## Régime fiscal applicable aux investisseurs privés en Belgique

Les revenus de titres de créances étrangers encaissés auprès d'un intermédiaire financier établi en Belgique sont soumis à la retenue du précompte mobilier (PM) de 15%.

Le prélèvement du PM a un caractère libératoire dans le chef des investisseurs privés.

Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible d'être modifié ultérieurement.

Les autres catégories d'investisseurs sont invitées à se renseigner quant au régime fiscal qui leur est applicable.

## Taxe sur opérations de bourse (TOB)

- Pas de TOB sur le marché primaire.
- TOB de 0,07% à la vente et à l'achat sur le marché secondaire (maximum 500 EUR par opération).



Documentation

L'investisseur qui aura déposé ses titres en Compte-titres BNP Paribas Fortis pourra en suivre l'évolution de la valeur au jour le jour via PC banking. BNP Paribas Fortis communiquera aux investisseurs toute modification importante au sujet du profil de risque et/ou de la valeur de la BP2F COUPON PLUS NOTE 2018/3 via le site [www.bnpparibasfortis.be/emissions](http://www.bnpparibasfortis.be/emissions).

**Ce document est une communication à caractère promotionnel, produite et distribuée par Fortis Banque SA. Il ne constitue ni du conseil en investissement ni de la recherche en investissements. Il n'a dès lors pas été élaboré conformément aux dispositions relatives à la promotion de l'indépendance de la recherche en investissements et n'est pas soumis aux règles prohibant l'exécution de transactions avant la diffusion de la recherche en investissements.**